



Prix François Guizot-Institut de France 2016

Cérémonie de Remise du Prix

Jeudi 13 octobre 2016, Grande Salle des Séances

Allocution de Monsieur Gabriel de Broglie

Chancelier de l'Institut

Monsieur le Président¹ de l'Association François Guizot,
Monsieur le Secrétaire perpétuel²,
Monsieur le Président du jury,
Chers Confrères,
Mesdames et Messieurs,
Chers amis,

Je suis très heureux de vous accueillir pour cette nouvelle cérémonie de remise du Prix François Guizot-Institut de France. Je remercie chaleureusement l'Association François Guizot, dont la démarche entreprise en 2013 nous a profondément touchés, puisqu'elle associe dorénavant l'Institut de France à ce Prix créé en 1993, donnant ainsi l'occasion au nom de François Guizot de résonner à nouveau dans ce Palais. Il semblait en effet naturel que ce Prix fût remis en ces murs, maintes fois fréquentés par celui qui, avec Adolphe Thiers, a animé la vie politique, parlementaire, universitaire et académique française du 19^e siècle.

¹ Stéphane Coste, président de l'Association François Guizot

² M. Darcos

Restaurateur en 1832 de l'Académie des sciences morales et politiques dont il fit partie dès sa reconstitution, inspirant ses travaux pendant plus de quarante ans, admis en 1833 à l'Académie des inscriptions et belles-lettres, élu en 1836 à l'Académie française, François Guizot est ici chez lui et sa triple appartenance à l'Institut de France me fait penser que c'est davantage lui qui nous reçoit que nous qui lui rendons hommage. Resté après sa retraite politique très impliqué dans les travaux académiques, François Guizot a reçu quatre de ses confrères à l'Académie française : Charles de Montalembert en 1852, Jean-Baptiste Biot en 1857, Henri Lacordaire en 1861, et Lucien-Anatole Prévost-Paradol en 1866; sans parler des nombreux autres discours qu'il a prononcés au cours de sa vie académique.

Aussi cette grande salle des séances, dont il a vécu l'inauguration en 1846, demeure-t-elle, avec l'abbaye du Val-Richer en Normandie, comme une chambre d'écho où se rassemblent ses souvenirs. Ici, l'esprit des compagnies académiques résonne comme un signal supplémentaire, même si le Prix François Guizot n'est pas à proprement parler un prix d'une Académie. Mais enfin, s'agissant de ce Prix, décerné par un jury présidé par un membre de l'Institut³ et comprenant trois autres académiciens⁴, il m'est difficile de ne pas vous faire entendre pendant quelques instants la voix de François Guizot.

On connaît Guizot l'historien, auteur notamment des impressionnants *Mémoires de l'histoire d'Angleterre* en 26 volumes et *Mémoires sur l'histoire de France* en 31 volumes ; on connaît également Guizot l'homme politique à l'action gouvernementale très large, depuis la loi Guizot généralisant l'enseignement primaire jusqu'à l'Entente cordiale avec la Grande Bretagne et au libéralisme économique et son fameux « Enrichissez-vous ! » ; on connaît moins en revanche Guizot

³ Jean-Claude Casanova

⁴ Michel Zink, Georges-Henri Soutou, Gabriel de Broglie (aux côtés de : Claude Habib, Mona Ozouf, Hélène Huby, Laurent Theis, Georges de Ménil, Philippe Raynaud, Patrice Gueniffey, Benedetta Craveri, Sudhir Hazareesingh)

l'homme de foi, inspiré toute sa vie par les principes du christianisme et qui n'a pas consacré moins de quatre volumes aux *Problèmes religieux contemporains*, c'est-à-dire ceux de son époque.

« Que les sociétés modernes ne craignent pas la religion et ne lui disputent pas aigrement son influence naturelle ; ce serait une terreur puérile et une funeste erreur ».

Tels sont les mots de Guizot dans « De la démocratie en France », ouvrage paru en janvier 1849, moins d'un an après la chute de son gouvernement emporté par la Révolution de 1848. Si cet ouvrage est intéressant du point de vue de la religion selon Guizot, notamment dans le chapitre consacré aux conditions morales de la paix sociale en France, il ne faut pas y voir une profession de foi : le président du conseil déchu est alors en exil en Angleterre et il a échoué aux élections législatives du mois d'avril précédent ; aussi son ouvrage est-il davantage dicté par des ressentiments que par ses aspirations les plus profondes et les plus sincères.

Il n'empêche : Guizot s'est toujours clairement affiché en faveur de l'influence temporelle de la religion chrétienne ; fût-ce malgré lui, il apparaît même comme un des ministres les plus cléricaux de l'époque moderne. En 1833, il avait délibérément associé les principales congrégations enseignantes à son projet de loi sur l'instruction primaire. Pour des raisons sociales et morales, il voyait l'Église comme une des deux seules puissances efficaces, aux côtés de l'État, en matière d'instruction publique et s'était personnellement engagé en faveur du maintien d'une éducation morale et religieuse à l'école.

Protestant convaincu à la foi tourmentée et parfois ébranlée, comme ce fut le cas à la mort de sa première épouse Pauline de Meulan en 1827, Guizot n'en fut pas moins « le plus catholique des protestants et le plus protestant des catholiques » comme il fut qualifié par ses contemporains. Dans le feu de son action gouvernementale, il se vit

souvent reproché par ses coreligionnaires d'avoir mené une politique trop favorable à l'Église catholique, au détriment d'une participation plus active aux instances de l'Église réformée, d'autant qu'il était depuis 1815 membre du Consistoire de Paris et de plusieurs autres sociétés protestantes.

Après sa chute, sa retraite politique venant, il prend davantage de responsabilités dans l'Église protestante, au sein de laquelle il devient un des chefs de file du courant orthodoxe, partisan du dogme et de l'institution, et de sympathie plutôt républicaine. Favorable à ce qu'il appelle « la grande et générale Église chrétienne », François Guizot apparaît clairement comme un protestant œcuménique. Cette foi chrétienne, renforcée au fil du temps, le fera se préoccuper toute sa vie des questions religieuses. En la matière, ses préoccupations sont d'ailleurs rythmées par un certain nombre de relations personnelles, au premier rang desquelles Albertine de Staël, qui épousa Victor de Broglie, protestante convaincue et très pieuse, avec qui la mère de Guizot avait entretenu une amitié quasi mystique. De cette époque date ce qu'il appelait sa « conversion lente, laborieuse, progressive ».

En 1852, il se lie d'amitié avec Montalembert, qu'il vient de recevoir à l'Académie française. Lorsqu'il publie en 1864 ses « Méditations sur l'essence de la religion chrétienne », plutôt bien accueillies dans les milieux catholiques et jusqu'au pape, Montalembert, son « cher et grand ami », avec qui il s'adonnait quinze ans auparavant à des luttes parlementaires, lui adresse des courriers enthousiastes. La sortie en 1866 des « Méditations sur l'état actuel de la religion chrétienne » renforcera cette amitié, et Guizot se réjouira d'obtenir d'un grand catholique le respect de sa foi et de sa confession. Ainsi Guizot s'est-il avec le temps rapproché du catholicisme libéral, dont Montalembert et Albert de Broglie étaient les têtes de proue.

Déjà, en 1861, dans son éloge de Lacordaire à l'Académie française, il avait loué le rapprochement de la foi religieuse et de la liberté politique ; je cite :

« [La société française] désire, elle invoque, tantôt avec éclat, tantôt au fond du cœur et malgré les apparences contraires, la foi religieuse et la liberté politique ; elle sent par instinct, elle sait par expérience que ces deux puissances sublimes sont nécessaires l'une à l'autre, et que leur sûreté comme leur dignité leur commandent également de s'unir. »

La publication en 1868 des « Méditations sur la religion chrétienne dans ses rapports avec l'état actuel des sociétés et des esprits » résonne comme le témoignage le plus abouti de sa maturité religieuse. Je cite encore :

« C'est un propos courant aujourd'hui que le christianisme ne s'accommode ni de la liberté, ni de la science, et que la morale est essentiellement distincte et séparée de la foi religieuse. Je tiens ces assertions pour fausses et grandement nuisibles à la cause de la liberté, de la morale et de la science qu'elles prétendent servir. Je crois la religion chrétienne et la liberté non seulement conciliables, mais nécessaires l'une à l'autre. Je regarde la morale naturellement et intimement unie à la religion. Je suis convaincu que la religion chrétienne et la science n'ont point de sacrifice à se faire, ni rien à redouter l'une de l'autre. »

En somme, s'il est certain que Guizot fut constamment habité par des convictions religieuses, le recul nous permet aujourd'hui de constater que son inlassable prêche en faveur du rapprochement du protestantisme et du catholicisme, dans un esprit d'œcuménisme libéral et politique, n'a pas eu le succès qu'il en espérait. On peut même parler d'échec. Le triomphe de la démocratie d'une part, les grands succès industriels du Second Empire et du saint-simonisme d'autre part, ont eu

raison de cette conception datée de la nécessaire alliance de la religion et de la politique. Libéral, Guizot n'en fut pas moins trop conservateur et trop doctrinaire dans une époque qui aspirait tout entière à la liberté et au mouvement démocratique.

Si Chateaubriand avait acté l'avènement d'une nouvelle société au détriment du système aristocratique, si Tocqueville avait, lui, compris que la démocratie l'emporterait, indépendamment de la religion, il n'en fut pas de même pour Guizot, qui plaida jusqu'au bout en faveur du christianisme et de sa nécessaire emprise temporelle. Cet engagement politique ne doit cependant pas faire l'objet d'anachronisme. À l'époque, l'évidence ne se présentait pas aussi clairement qu'aujourd'hui. Le combat contre le relativisme recevant le renfort de l'Église catholique avec le *Syllabus* de Pie IX en 1864 et les timides avancées des conceptions protestantes qui allaient recevoir l'appui du catholicisme social à partir des années 1870 sous la conduite d'Albert de Mun, donneront en partie raison aux aspirations de François Guizot. Mais la conception politico-religieuse de la société qu'il défendait n'a pas prospéré dans nos sociétés démocratiques, nous autorisant à penser que celui dont le Prix que nous remettons ce soir porte le nom se fondait sans doute trop sur l'histoire et pas assez sur les évocations récentes.

Je laisse le mot de la fin à François Guizot lui-même, tant cette question qu'il pose dans la préface de ses troisièmes *Méditations* sonne presque comme un aveu dans sa défense opiniâtre de la société chrétienne :

« À quoi pensé-je de jeter obstinément un pareil travail au milieu des événements et des problèmes pratiques et pressants qui agitent le monde civilisé ? ».

Avant de laisser la parole à Monsieur Stéphane Coste, président de l'Association François Guizot, qu'il me soit permis d'exprimer toute ma reconnaissance à sa mère, Madame Catherine Coste, d'adresser mes

félicitations au lauréat et de remercier chacun d'entre vous d'être venu assister à cette cérémonie.